

La Principauté

Le premier journal d'actualité de Monaco

www.laprincipaute.net

Novembre 2024



Année XXV - Numéro 243 - Mensuel édité par Global Media Associates Sas - Gerant de la publication Roberto Volponi - Rédaction et administration
"La Principauté de Monaco" 6, Boulevard de la Turbie 06240 Beausoleil - Tél. (+33) 09 50 79 90 84 - Fax (+33) 09 33 79 90 84 - Siège Social
Piazza "Castelli della Montagnola" 48 - 00142 Rome - Tél./Fax (+39) 06 23 31 52 15 - Bureau de Milan - Tél./Fax (+39) 02 70 03 01 42

• Numéro de Commission Paritaire : 0222 U 81608 • Dépôt légal : à parution • Imprimé sur papier spécial en Union Européenne
• Concessionnaire général de publicité : Global Media Associates Sas - Section Publicité • Abonnements : annuel (soit 11 numéros) €20
hors Monaco et France +50€ • S'adresser à : Global Media Associates - Bureau Abonnements ou à <http://www.laprincipaute.net/abonnez-vous.html>

► Dossier Spécial



**Une confiance
sous condition**

Le président Philippe Ortelli sur la gestion de la mobilité

"Un métro électrique de Nice à Vintimille"

"Beausoleil pourrait être un Monaco pour les Français !"

par Roberto Volponi

■ Monsieur Ortelli, le gouvernement va présenter prochainement un budget primitif qui s'annonce d'ores et déjà assez prudent, avec une baisse sensible des recettes suite à la fin de l'opération Mareterra... Est-ce vraiment la fin du « tout immobilier » ?

Philippe Ortelli* : "Même si l'immobilier est un des secteurs piliers de notre économie, il n'est pas le seul. L'économie monégasque repose sur les 5 grands secteurs que sont le BTP et l'immobilier, les banques et activités financières, les services, l'hôtellerie-restauration, et les industries, même si certains choix politiques malheureux ont contribué à de nombreuses délocalisations. Notre histoire économique a prouvé que c'est cette diversification économique qui a permis à la Principauté d'être plus résiliente face aux crises, notamment après la crise sanitaire. Mais il est vrai que la fin des grands chantiers immobiliers, Mareterra en tête, annonce la fin d'un cycle et qu'il faut s'attendre à une baisse très très conséquente des activités de construction, avec une chute des effectifs dans ce secteur en milliers de salariés, ce qui va impacter le budget de l'État. Cette tendance sera renforcée par le retard dans le démarrage de certains chantiers, comme l'opération du Bel Air qui ne débutera pas avant fin 2025 dans sa phase de gros œuvre. Il faudra donc s'appuyer davantage sur notre économie diversifiée avec de nouveaux secteurs qui, à l'instar du numérique, prennent de plus en plus de poids. L'avenir de Monaco dépendra de plus en plus de l'essor d'activités de pointe à forte valeur ajoutée et génératrices de TVA, ce qui n'est pas évident eu égard aux règles de facturation, car seulement Monaco et la France reçoivent des factures TTC. Il sera aussi lié à notre capacité à faire les bons choix stratégiques et structurants pour bâtir le Monaco des prochaines années."

■ Quelles sont à votre avis les pistes à suivre pour assurer de nouvelles recettes au budget de l'État ?

PO : "Il faut d'abord rappeler que le but ne doit pas être d'augmenter toujours les recettes de l'État, mais de faire en sorte de disposer d'un État efficace, qui peut remplir ses missions pour le bien de tous. Cela peut passer, en effet, par une augmentation de ses recettes. Mais cela peut aussi, souvent, être atteint par d'autres moyens. Comme indiqué dans mon Éditorial publié dans le nouveau Monaco Business News (MBN), des optimisations sont possibles. Tout d'abord, des économies sont à faire. Les dépenses idéologiques doivent notamment être supprimées, car ce n'est pas le rôle de l'État d'intervenir sur les évolutions sociétales, il ne doit que les rendre possibles et laisser la liberté à chacun d'avancer comme il le souhaite. Des mesures d'amélioration des services publics sont aussi à étudier. Nos membres nous rapportent de plus en plus souvent être freinés dans leur croissance, ou dans leurs embauches, par l'accumulation croissante de contraintes législatives ou réglementaires toujours plus intrusives. Il y a là un énorme manque à gagner à corriger. Rendre aux entrepreneurs la liberté économique qui a permis la richesse du pays, mais qui est de plus en plus rognée, aurait un effet extrêmement positif, tant sur l'attractivité que sur les recettes de l'État. Les entreprises doivent pouvoir continuer de créer de la richesse et de l'emploi, et il suffit pour cela d'arrêter de les asphyxier par des procédures improductives."

■ Parlons de mobilité. Parkings de dissuasion, métro, nouvelles rames SNCF, jusqu'à l'introduction d'un péage ou l'interdiction d'entrée en ville aux véhicules non-monégasques : ce sont les directives sur lesquelles on est en train d'agir et de réfléchir... Vous insistez plutôt sur la possibilité de loger les pendulaires dans les communes limitrophes et donc de réduire drastiquement - à la racine - les déplacements. Votre solution est-elle toujours d'actualité et quid de l'implication dans ce sens du télétravail ?

PO : "La Cité-État Monaco n'est pas qu'un pays, c'est aussi une cité, et c'est ce qui fait sa force dans ce monde de plus en plus concurrentiel. Pour faire vivre et développer une cité, il faut qu'il y ait de la vie, c'est-à-dire que les personnes actives puissent s'y rencontrer. Le premier Billet Éco publié dans le MBN il y a 11 ans était sur ce thème. Les études ont montré que, dans certaines conditions, les cités vont bénéficier d'un effet de « superlinéarité », c'est-à-dire que l'augmentation de la population enrichit tout le monde. Pour entretenir cet effet, il faut que les actifs soient physiquement le plus proche possible de Monaco. Cela n'est cependant pas aisément envisageable, et ne le sera pas tant que les critères d'accès au parc HLM français ne seront pas révisés pour permettre à nos salariés de se loger à des tarifs abordables dans les communes limitrophes. En France, 70% des salariés y ont accès, mais nos collaborateurs en sont très largement exclus, car non éligibles en raison de leurs rémunérations souvent supérieures aux plafonds HLM français, qui est le même à Beausoleil que dans la Lozère... Cela doit faire l'objet de nouvelles discussions entre la France et Monaco. Une autre solution efficace serait d'agrandir le parc de logements non sociaux alloués aux actifs dans les communes avoisinantes, ce qui créerait une montée en gamme et influencerait positivement sur les déplacements des salariés. Beausoleil pourrait être un Monaco pour les Français ! Il n'y a pas une mesure unique, mais un ensemble de mesures à mettre en œuvre : il faut aussi développer des solutions de transport pérennes. Certaines pistes d'amélioration actuellement proposées sont sur le principe intéressantes, mais obligent dans la pratique à une rupture de charge chronophage difficilement supportable pour les salariés au quotidien qui perdent une trentaine de minutes chaque jour pour changer de moyen de transport, par exemple pour passer d'un parking à un bus et réciproquement au retour. Beaucoup ne l'accepteront pas et ne viendront plus travailler à Monaco. Il existe une autre solution, que nous défendons, qui permettrait de développer tout le bassin d'emploi en décongestionnant les accès à Monaco : la construction d'un métro électrique donc écologique reliant l'aéroport de Nice à Vintimille. Le 100% télétravail ne sera jamais effectif, et heureusement parce qu'il mettrait en péril l'effet Cité, et il faudra toujours un moyen efficace et rapide pour emmener de très nombreuses personnes à Monaco, sous peine de détruire son attractivité. Monaco ne doit pas devenir un EHPAD pour retraités à très haut pouvoir d'achat, mais doit



© Photo FEDEM

rester un bassin d'emploi et un poumon économique attractifs. Et pour les déplacements que ce métro ne pourra pas satisfaire, les évolutions technologiques nous aideront. L'essor très rapide des véhicules autonomes, qui sont déjà exploités légalement en Californie et en Chine, permettra la création d'une offre de taxis automatiques, qui à terme pourra remplacer de très nombreux véhicules personnels. Il y aura moins de véhicules sur les routes, donc moins de bouchons, moins de pollution, moins de besoins de parkings, tout cela pour une ville apaisée."

■ Comment jugez-vous à ce stade les progrès de développement de digitalisation du secteur privé et dans les différents secteurs de l'administration publique ? Y a-t-il des retards importants ?

PO : "La crise sanitaire a fortement accéléré la transformation digitale des entreprises, qui ont opéré de nombreux efforts, soutenus par le programme Extended Monaco pour promouvoir le développement économique via le numérique. Et les ESN monégasques ont les compétences pour les accompagner dans leur stratégie digitale. Malheureusement la digitalisation est très en retard dans l'administration, tous les services de l'État n'étant pas dématérialisés. Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, cette contrainte s'ajoute à celles que subissent déjà nos entreprises, notamment avec la prolifération normative qui étouffe de nombreux secteurs et érode de plus en plus nos droits et nos libertés, comme l'avait décrit George Orwell dans son roman dystopique « 1984 ». Un retour à une vision plus équilibrée du rôle de l'administration est essentiel, et pour qu'elle dispose des outils nécessaires un effort urgent doit être fait sur la dématérialisation, afin qu'elle arrive au « Dites-le nous une fois »."

■ En cette année 2024, l'Union des Syndicats de Monaco fête son 80ème anniversaire : quel est le climat social dans lequel ces célébrations se tiendront ? Quels sont les principales questions toujours sur la table des relations FEDEM-Syndicats ?

PO : "Le climat social à Monaco est globalement bon, même si la FEDEM et les Syndicats ne sont pas toujours en phase sur certains sujets. Chacun joue sa partition. C'est le rôle des syndicats, patronaux et salariés, d'avoir des avis souvent antagonistes, pour tenter de faire émerger des solutions équilibrées à des problèmes concrets. La création de la Caisse Monégasque de Retraite Complémentaire, pour laquelle nous avons œuvré avec l'USM durant plus de 10 ans, et qui est opérationnelle depuis janvier, a prouvé notre capacité à nous rejoindre lorsque l'intérêt supérieur du pays est concerné."

* Président de la Fédération des Entreprises Monégasques (FEDEM)